



NOTICE D'INFORMATION DONNEES PERSONNELLES

« LES RENCONTRES RH DU DIGITAL »

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'organisation de l'évènement "Les rencontres RH du digital" nécessite un traitement de données personnelles sous la responsabilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ci-après "La Région".

1 OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

1.1 FINALITES

Le traitement des données a pour objet principal l'organisation et la mise en œuvre de l'évènement. Il permet à la Région :

- De suivre les inscriptions et annulations des participants à l'évènement (*)
- D'envoyer des informations sur l'évènement aux participants (confirmation d'inscription ou d'annulation, remerciements, supports de présentation, comptes-rendus, restitution d'atelier etc.) (*)
- De répondre aux demandes d'information des invités ou des participants (*)
- De réaliser des enquêtes de satisfaction (*)
- De réaliser des statistiques (*)
- De gérer les comptes des utilisateurs (*)
- Auprès des participants qui le souhaitent, de communiquer sur les activités de la Région relevant de sa compétence, ainsi que d'envoyer des invitations à des évènements organisés ou soutenus par la Région (**)

1.2 BASE LEGALE

(*)Article n° 6.1. (e) du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le responsable de traitement.

()Article n° 6.1. (a)** du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est réalisé sur la base de votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment.

2 DONNEES TRAITÉES

2.1 CATEGORIES DE DONNEES TRAITÉES

Les données traitées peuvent être relatives aux catégories suivantes :

- Données d'identification,
- Documents officiels,
- Vie professionnelle,
- Données de navigation (Internet),
- Données de connexion.

2.2 SOURCE DES DONNEES

Les informations sont fournies par les personnes concernées ou leurs représentants qui participent à l'évènement.

2.3 CARACTERE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNEES

Ce traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande d'inscription à l'évènement.

2.4 PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

3 PERSONNES CONCERNEES

Le traitement de données concerne :

- Les contacts au sein d'une entité juridique,
- Les participants,
- Les personnels des sous-traitants autorisés de la Région,
- Les personnels des partenaires autorisés de la Région,
- Les agents de la Région

4 DESTINATAIRES DES DONNEES

4.1 CATEGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNEES

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les services autorisés de la Région
- Les sous-traitants autorisés par la Région
- Les partenaires autorisés de la Région
- Les participants

4.2 TRANSFERTS DES DONNEES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

5 DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données relatives à l'inscription ou à la participation d'une personne concernée à cet événement ne sont pas conservées au-delà d'1 an à compter de la date de l'évènement.

Les données relatives à l'enquête de satisfaction ne sont pas conservées au-delà d'1 an à compter de la clôture de l'enquête.

Les données relatives aux demandes d'information des invités ou des participants ne sont pas conservées au-delà d'1 an à compter du dernier contact.

À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

Dans le cadre des communications sur les activités de la Région relevant de sa compétence et des invitations à des événements organisés ou soutenus par la Région, les données de contact seront conservées jusqu'à opposition/désinscription de la personne concernée.

6 SECURITE

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément à nos obligations portent notamment sur :

- Le transport, la communication et le stockage des données sécurisés,
- L'habilitation et l'exploitation des données,
- La pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel
- Les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et services de traitement.

7 VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que, pour les données traitées sur la base du consentement, de la possibilité de demander la portabilité de celles-ci.

7.1 EXERCER SES DROITS

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Par courrier : Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction du Développement Economique - Service Entreprises
A l'attention du référent RGPD
59 boulevard Léon Jouhaux CS90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

Par courriel : rgpd.direco@auvergnerhonealpes.fr

7.2 COORDONNEES DU DPO

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données. Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

Par courrier : Région Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention du Délégué à la Protection des Données (DPO)
1 esplanade François Mitterrand - CS20033
69269 Lyon Cedex 2

Par courriel : dpo@auvergnerhonealpes.fr

7.3 RECLAMATION (PLAINTE) AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale.